



Nous sommes une entreprise familiale où vous, acheteur ou vendeur, n'êtes pas un simple numéro. Le contact personnel est important pour nous et profite à la fois à vous et à nous. Nous disposons de dizaines d'années de connaissances locales et sommes hautement qualifiés dans tous les aspects de votre propriété. Afin de garantir un service complet et constant, nous nous sommes limités pour l'instant à une région spécifique du sud de la Sardaigne. Notre couverture principale, comprend toute la zone côtière entre la capitale Cagliari et la Costa Rei. Ainsi que la campagne environnante.

Notre équipe de base :

**Marco Hansekowski se présente :**



Il y a environ 25 ans, je suis venu sur cette belle île de Sardaigne en tant qu'Allemand pour affaires. Depuis lors, ma vie a changé rapidement. J'ai eu la chance de trouver non seulement ma nouvelle maison, mais aussi ma femme sarde. Après avoir compris que nous voulions vivre ensemble en Sardaigne, nous avons fait de notre première passion commune une profession. Nous avons fondé une école de plongée qui fonctionne toujours avec succès aujourd'hui. Nous nous sommes vite rendu compte que nous devions également proposer un hébergement à nos hôtes. C'est ainsi que nous sommes entrés en contact avec le marché immobilier italien pour la première fois. Au fil du temps, nous avons été sollicités à plusieurs reprises par des clients qui cherchaient la maison de leurs rêves sur l'île. La plupart du temps, le manque de connaissances linguistiques et la complexité de la bureaucratie constituaient un obstacle insurmontable. Très souvent, nous avons aidé nos hôtes, qui sont maintenant des propriétaires heureux et reconnaissants sur cette île ensoleillée de la Sardaigne. Nous avons également été de plus en plus sollicités par des propriétaires qui cherchaient des acheteurs pour leurs biens. C'était toujours agréable de voir l'étincelle dans les yeux des nouveaux propriétaires. Et c'est ainsi qu'est née la prochaine passion.

La conséquence logique d'en faire une profession était maintenant évidente. Pour pouvoir négocier des appartements en Italie, que ce soit pour la location ou la vente, il est obligatoire de suivre une formation de courtier et de passer des examens devant la

Chambre des métiers. Mais vous pouvez être sûr que les agents immobiliers agréés et reconnus par l'État savent de quoi ils parlent. Désormais, rien ne s'oppose à la création d'une entreprise.

Nous nous sommes vite rendu compte que cela ne suffisait pas. Les futurs propriétaires craignent souvent de ne pas être en mesure de gérer tout le reste après l'achat. La bureaucratie et les rénovations ne sont que deux points jugés difficiles. Grâce à la formation et à l'expérience, nous avons pu rapidement élargir notre champ d'activité dans le domaine de la gestion immobilière.

### **Antonia Angela Nieddu se présente :**



D'origine sarde, je suis né et j'ai grandi en Suisse. Depuis mon enfance, je passe tous les étés dans mon pays natal, la Sardaigne, vers laquelle j'ai été complètement attiré. Outre ma formation d'interprète et de comptable, je m'occupe principalement de la partie bureaucratique de notre entreprise et suis disponible en tant qu'interprète assermenté.



### ATTESTATO DI FREQUENZA

*Visti gli atti di questo ufficio si attesta che il/la Sig/ra Hansekowski Marco nato/a a Rathanow (Germania)*

*Il 21.09.1973 ha regolarmente frequentato il Corso di Formazione Professionale tipo propedeutico per :*

*Agenti d'Affari in Mediazione settore immobili e aziende*

*Organizzato dalla Confesercenti Provinciale di Cagliari , ai sensi della Legge 3 Febbraio 1989 n° 39, così come modificata dall'art.18 della Legge 5 marzo 2001 n° 57, in armonia con i principi stabiliti dalla Legge 21 Dicembre 1978, n. 845 e riconosciuto con nota n. 53013 del 30 novembre 2018 della Regione Autonoma della Sardegna, Assessorato del Lavoro, Formazione Professionale ,Cooperazione e Sicurezza Sociale. Il suddetto corso è della durata di n. 120 ore, secondo quanto previsto dalla determinazione n. 5796 F.P. RAS del 30 novembre 2018*

Prot. n. 44 del 18 APR. 2019

